

Décision 18-DCC-157 du 25 septembre 2018

relative au passage d'un contrôle exclusif par Malakoff Médéric à un contrôle conjoint avec La Poste de Nouvéal

Posted on: 10 octobre 2018 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe La Poste aux côtés du groupe Malakoff Médéric

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

Sté Nouvéal

Lire

le texte intégral de la décision

35.4 Ko

le communiqué de presse